



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2021-05019

PUBLIÉ LE 20 MAI 2021

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2021-05-04-00002 - DDFIP_T Joué-les-Tours - procuration sous seing privé
M SAUVAGE (1 page) Page 3

37-2021-05-04-00001 - DDFIP_T Joué-les-Tours - procuration sous seing privé
Mme DALMAGNE (1 page) Page 5

Préfecture d'Indre et Loire

37-2021-05-04-00002

DDFIP_T Joué-les-Tours - procuration sous seing
privé M SAUVAGE

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

*A donner par les Comptables des Finances publiques
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents*

La soussignée Christine GENEVE
comptable public, responsable de la Trésorerie de JOUE LES TOURS

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général
Monsieur Ivan SAUVAGE, inspecteur des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour elle et en son nom, la Trésorerie de
JOUE LES TOURS

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir
et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque
titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont
la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et
d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les
règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées,
de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes
autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale
des Finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations
de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire,
d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la
Trésorerie de JOUE LES TOURS

Entendant ainsi transmettre à Monsieur Ivan SAUVAGE
tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité,
gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la
présente procuration.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture
d'Indre-et-Loire.

Fait à Joué-les-Tours, le 04 mai deux mille vingt et un

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

Ivan SAUVAGE

SIGNATURE DU MANDANT :

Christine GENEVE

Préfecture d'Indre et Loire

37-2021-05-04-00001

DDFIP_T Joué-les-Tours - procuration sous seing
privé Mme DALMAGNE

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

*A donner par les Comptables des Finances publiques
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents*

La soussignée Christine GENEVE
comptable public, responsable de la Trésorerie de JOUE LES TOURS

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général
Madame Annie DALMAGNE inspectrice des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour elle et en son nom, la Trésorerie de
JOUE LES TOURS

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir
et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque
titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont
la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et
d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les
règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées,
de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes
autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale
des Finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations
de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire,
d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la
Trésorerie de JOUE LES TOURS

Entendant ainsi transmettre à Madame Annie DALMAGNE
tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité,
gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la
présente procuration.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture
d'Indre-et-Loire.

Fait à Joué-les-Tours, le 04 mai deux mille vingt et un

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

Annie DALMAGNE

SIGNATURE DU MANDANT :

Christine GENEVE